

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ D'AIDE AU CHOIX

► Description de la pratique :

Accompagnement personnalisé de tout (futur) étudiant à l'occasion de rendez-vous individuel(s)

► Concrètement, comment se déroule la pratique ?

Le (futur) étudiant prend contact avec le service AOE qui lui demande de compléter un formulaire permettant d'évaluer sa (ses) demande(s).

En fonction de ses besoins, un premier entretien lui est proposé l'invitant à réfléchir à un point en particulier.

Le (futur) étudiant choisit de poursuivre sa réflexion seul ou avec l'aide du service.

► Comment accompagne-t-elle la réussite ?

Il n'est plus besoin de démontrer que la motivation des étudiants, basée sur une bonne information préalable est un facteur important dans la réussite des études supérieures. Notre service a la volonté de fournir les outils nécessaires au cheminement réflexif de tout (futur) étudiant mais également de le soutenir et l'accompagner dans sa transition.

► A qui se destine-t-elle ?

A tout futur étudiant et à tout nouvel étudiant inscrit en BAB1.

► Qui met en place la pratique ?

Le Service Accompagnement et Orientation (AOE), en collaboration avec divers services d'accompagnement aux étudiants de l'UMONS.

Grille descriptive de la pratique d'accompagnement

QUOI ?

• FORME	Pratique d'accompagnement personnalisé
• VISÉE(S) PRINCIPALE(S)	Le développement du projet personnel et professionnel
• FONCTION(S)	Préventif/formatif
• TYPE D'ACCOMPAGNEMENT	Actif « action concrète de soutien à la réussite »

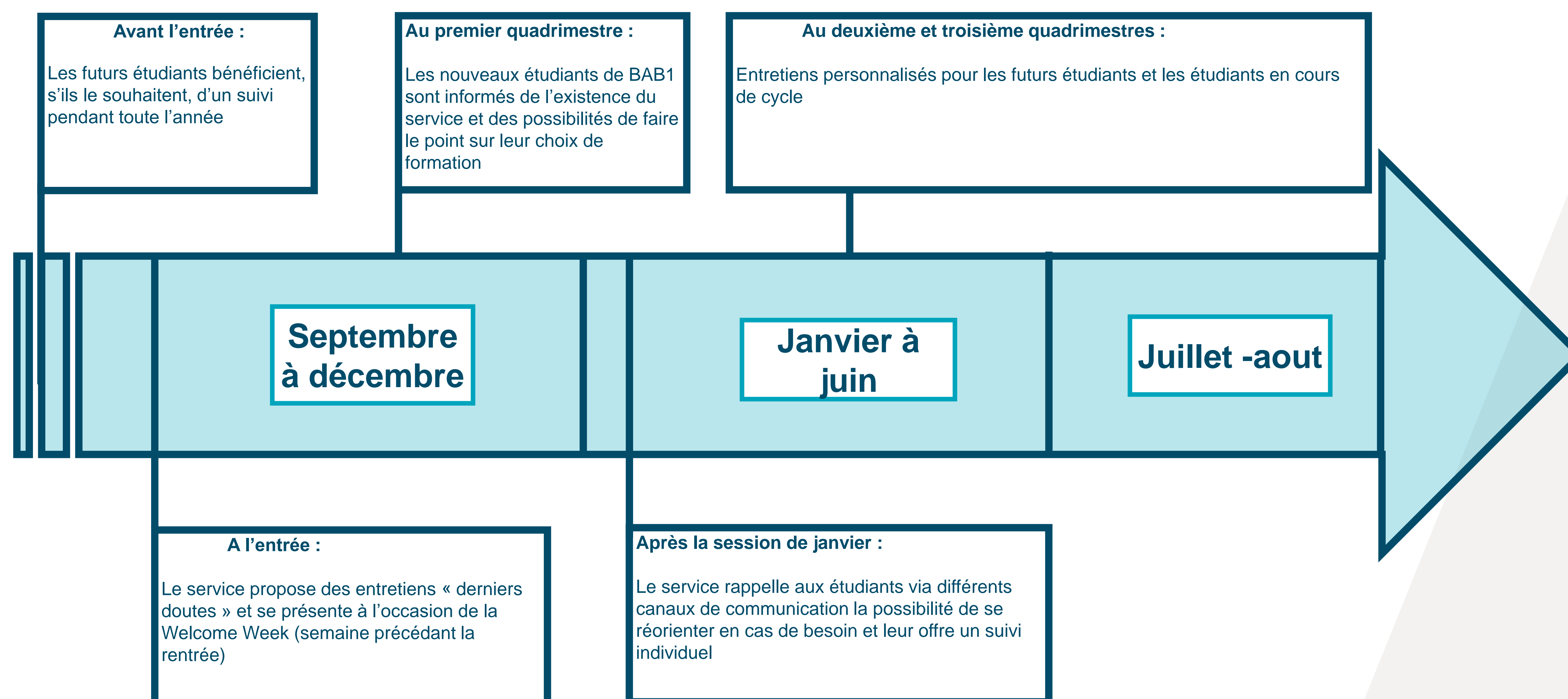
QUAND ?

• LES MOMENTS DE L'ANNÉE	Toute l'année
• INTÉGRATION À L'HORAIRE	Non
• INTÉGRATION AU PROGRAMME	Non

COMMENT ?

• MODALITÉ(S)	En présentiel
• INTERVENANT(S)	Service Accompagnement et Orientation Etudiants (AOE)
• INDIVIDUEL OU EN GROUPE	Individuel
• PARTICIPATION	Libre

Situer notre pratique dans l'année académique :



► Prise de recul sur la pratique :

► Quels sont les points forts/ atouts de ma pratique ?

Les services généraux, tout comme les services facultaires, offrent une multitude d'activités d'accueil, d'information, d'orientation et d'aide à la transition.

L'information existe donc et est diffusée par plusieurs canaux formels et informels. Pourtant l'offre d'accompagnement n'arrive pas toujours jusqu'au bénéficiaire et trop peu d'étudiants profitent (bénéficient) des aides qui leur sont proposées. C'est l'objectif du service AOE : offrir un point d'entrée unique permettant un accompagnement personnalisé, répondant aux profils et besoins différents.

Le travail de coordination/concertation avec les différents services d'accompagnement aux étudiants institutionnels ou facultaires.

► Quels sont les difficultés/ points à retravailler concernant cette pratique ?

- Identifier le public-cible et communiquer aux bons moments.
- S'assurer de sensibiliser le plus grand nombre à la nécessité de prendre le temps de réfléchir à son choix de formation.

► Comment pourrais-je améliorer ma pratique ?

Par la formation continue des conseillers afin de répondre à la diversité des profils